L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI, 6 AOUT 1878.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours annuel pour inviter à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix: le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le *recto* des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose:

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, O. CARRIÈRE,
MERCIER, S. MARTIN, D. M. P.,
FÉLIX LIMET, ALFRED MERCIER,
RAOUL JUMONVILLE.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants: Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit, en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

COAL Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux plus bas prix du marché, livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

On a demandé comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Granulations Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'attention du monde scientifique a été appelée sur les avantages multiples que l'on pouvait tirer de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un préventif sûr contre une foule de maladies.

Dépôt général BURKE & THOMPSON, No. [illegible]

PROCUREUR DE PASSEPORTS

E. A. PEYROUX

—NOTAIRE—

.....Passage de la Bourse.....

Entre Conti et Bienville.

Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à légaliser chez le Consul. 27 ...—1an.

H. CASSIDY, J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 55 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton, marchandises en gros et en détail, de... Ecoles unies et fantaisie, à raies, pour tentes, —Fabricants de— Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie, Pavillons à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique. Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à "groceries" aux prix du Nord. 29 mars—6m

AVIS IMPORTANT.

Avez-vous à souffrir des rats et des souris? Chacun répond: OUI!

Le Blé empoisonné de Mitchell,

[illegible]

C'est tout simplement des grains de blé [illegible]

M. T. Creamer & Co.,

[illegible] No. 94 de la rue Tchoupitoulas, et au magasin de FINLAY & [illegible], No. 25 de la rue des Magasins. 30 juillet—MerVD.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE —FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne., LE MARDI, 13 AOUT 1878

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2. CLASSE H.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE, DANS LA MATINÉE DU MARDI, 13 AOUT 1878. —A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots à	1,000	5,000
20 Lots à	500	10,000
100 Lots à	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du 13 AOUT 1878. TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse signifie un refus.

Banque de la compagnie d'assurance du Peuple de la Nlle-Orléans, [illegible] juillet 1878.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le [illegible], le bureau de direction suivant a été élu pour servir l'année courante:

JNO. WILSON,	M. SELLINGER.
M. [illegible]GST,	A. [illegible]ALZ,
M. [illegible]POVICH,	F. [illegible]MEL K,
R. SAVOY,	W. [illegible]FAGAN,
M. ABASCAL,	H. [illegible]HECKER,
D. HUGUET,	J. [illegible],
A. D. [illegible]AY,	A. [illegible],
THE[illegible] BUGG,	[illegible],
[illegible]UFROID,	O. ELME,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. R. SARRAZIN.	A. XIQUES.

N. SEIBEL.

A une assemblée du bureau de direction, tenue subséquemment, M. Ernest Pragst a été élu président, M. John Wilson, vice-président, et W. P. M. Schneidau, secrétaire.

P. M. SCHNEIDAU,

28 juil—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—		
Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		16,090 34
		$58,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	$3,041 16	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 33	
Réduction (rebate)	7,617 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 38	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,352 06	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	$30,948 91
Bénéfice net		$28,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	52,628 40
Propriétés foncières	18,127 00
Prêts garantis	9,315 01
Prêts sur hypothèque	11,742 91
Billets à recevoir	2,312 39
Meubles et installations de bureau	2,150 43
En caisse	18,506 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

14 juillet—1m

FOURNEAU ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le constructeur l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS, Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur, Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine et pompes.

90.....rue Baronne.....90

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

BOIS! BOIS! De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Josephine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 275 rue Julia, près du Pont Magnolia, au Nouveau Bassin; aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1080.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde,			$5 50
Bois de frêne,	do	do	6 50
Chêne et frêne mêlés	do	do	6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Pleine mesure garantie. Tout le monde sera satisfait. 16 déc—

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers. 17 nov 75—1 an V&C

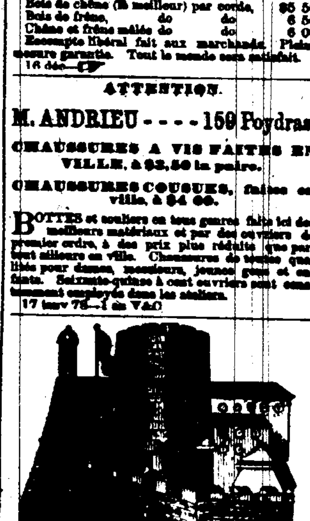

Malakoff Bitters, PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ, Seul Propriétaire et Fabricant

96.....RUE CONTI.....96

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excellent aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède l'appui et en son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres; [illegible]; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage bienfaisant pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce ci-dessus, dont la tour représentée plus haut, et scellées au cachet rouge avec les initiales A. W.

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY, préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros de la Nouvelle-Orléans le vendent à la Nlle-Orléans. [illegible] mars—1an

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. C. Gaines,
[illegible] Leeds,	J. [illegible] Schneider,
[illegible]	Carl Kohn,
[illegible]	[illegible] Payne,
[illegible]	D. Urquhart.

29 mars—1 an

Soumissions pour l'achat d'actions de la Compagnie des Water-works de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Salon No. 5, Hôtel de Ville.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce département, jusqu'à LUNDI, 12 août 1878, à midi, pour l'achat de mille actions, plus ou moins, de cent dollars chacune, de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, payables en dette flottante de la ville (excepté l'émission de la ville) comme il est autorisé et décrit dans les ordonnances Nos. 4459 et 4586 A. S., comme suit:

Certificats d'allocation;
Certificats pour 5/8 des [illegible];
Mandats de taxes;
Coupons-intérêts dus avant le 1er juillet 1875;
Coupons-intérêts bons des Waterworks;
Ordonnances non payées des années 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877;
Jugements enregistrés;
Mandats du juri criminel et des coroners;
Dette certifiée de la ville de Carrollton.

Les soumissions devront déclarer le prix le plus élevé des actions, pas moins du pair, payables en dette, flottante, comme décrit plus haut.

Des blancs pour les soumissions peuvent être obtenus en s'adressant au bureau de l'Administrateur des Comptes Publics.

La ville se réserve la faculté de repousser toutes les offres, et les réponses seront livrées à midi, le jour suivant.

ED. PILSBURY, maire,
J. C. DENIS, Administrateur des Finances,
J. B. BROWN, Administrateur des Comptes Publics,
Commissaires de la dette consolidée.

30 juillet—

Vente de certificats d'écoles.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce Département jusqu'à mercredi, 7 août 1878, à 10 heures, pour la vente au Trésorier des Ecoles de:

Certificats d'écoles d'Octobre 1874.
Certificats d'écoles de moitié d'Août 1875.
Certificats d'écoles d'Octobre 1876.

Le Trésorier se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Réponses seront données à midi, le jour suivant.

J. C. DENIS, Trésorier des Ecoles.

31 juil—10f

Université de l'Etat de la Louisiane —ET— Collége agricole et mécanique.

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIÈME session commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestiques, $11; blanchissage et raccommodage, $2; combustible et éclairage, 50 cts; conseil 50 cts; soins de médecin, $1; total $15, ou pour les neuf mois de session, $135, ou payable semestriellement d'avance dans cette proportion si l'élève ne fait qu'une partie de la session.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit: uniforme, vêtements et casquettes, $50; livres et fournitures, $10; médicaments, $2; casses et accidents, $3; total, $65, payables $40 à l'entrée au collége et $25 le 1er janvier. La balance non dépensée est remboursée.

Dépenses totales, fixes et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collége ou en sortir, à quelque moment que ce soit pendant la session. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collége.

Ils peuvent prendre pension à Bâton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'enseignement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être nourris et logés à l'Université ou dans la ville de Bâton Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, la nuit comme le jour, soumis à la discipline militaire. Les élèves qui prennent pension et logent à Bâton Rouge, ne sont soumis à la discipline militaire que quand ils sont à l'Université.

Instruction religieuse.—On requit à l'Université l'instruction catholique ou protestante. Le dimanche, les élèves devront suivre les exercices religieux dans les églises de Bâton Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à D. F. BOYD Président.

16 juil—3m

Université de la Virginie.

LA session commencera le PREMIER OCTOBRE et durera neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif, l'étudiant ayant lui-même le choix de ses études, et pouvant suivre les cours du Département Académique des Ecoles de Droit, de Médecine, du Génie Civil et d'Agriculture. Pour le catalogue, s'adresser au Secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia.

JAMES F. HARRISON, M. D. Chairman de la Faculté.

28 juillet—6sc—Mardi J. D.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—AOUT 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Alis (Victor)	Labrosse
Anselin Vve (Clarisse)	Longuefosse (Jean)
Audibert	Lassale (Joseph)
Avet	Marseille (Piètro)
Bernard (M S)	Moquet (Victor Etienne)
Bonin (Mathieux)	Miquet (Joseph)
Berine (Victorine)	Mage (Melchior)
Banus	Orieme
Bières (Jean)	Petit-Clerc
Coiffe (Paul)	Pagnac
Cognac (Jacques)	Poisson (Charles)
Delhan	Quellier
Duplan (Alexandre)	Saunier (G)
Dalouy	Sevienne (Firmin)
Feurnal	Schmelser (Charles)
Faber (Camille)	Sajous (Marie)
Goux	Sergent (Victor)
Gustave	Signier (Louis)
Kaespfiln (Jeannette)	Thierry (Auguste)
Kevrrey Quesnel (Victor)	Vaillermot
Lannie (Louis)	Villeneuve (Henry)
Laroulai (Urbain)	Vial (Félix)
Laberrère	

Le nommé Sombrés (Marie Louis), boucher au Marché Français, soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
30 juil. LÉON BELLAGUET.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile, un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le "Shady Grove Hotel" en s'adressant au Dr Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA, 339 rue Decatur. 6 juil—1m

MONTROSS HOUSE, (Hôtel Montross), A BILOXI, MISSISSIPPI.

Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver; il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des piques-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, neuves; on voit de là le golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien. S'adresser à

P. J. MONTROSS, propriétaire.
J. HENRY CHANDLER, Mechanic's & Dealers' Exchange,
18 juin—2 1/2 m 47 rue St-Charles.

THE ROYAL, A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées; il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER, propriétaires, Hamilton, Ontario. 26 mai—

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!

Reçus par steamer Nuremberg, du Havre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs, marrons, noirs et beiges avec garnitures, [illegible] nouvelles.

Frondeur—Henri IV—Mirabeau—Courrier—Cape Horse—Macédon, pour hommes et enfants.

Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un bon marché sans précédent.

$1 50, $2, $2 50 et $3.

T. CHAUVIÈRE, 95 rue de Chartres, près Conti.

Blanchissage, teinture marron et noire de chapeaux de paille à prix réduits. Chapeaux en tout genre sur mesure. 18 avril—6 [illegible]

MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,

offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,

PIANOS DONT PLUS DE 67,000

sont faits et se vendent. C'est la meilleure preuve de leur mérite [illegible] une maison quelconque [illegible] LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIANOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIEUX" qui sont [illegible] TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix de comptant. ORGUES des meilleures maisons.—Importation de tout ce qui se rattache à la musique, etc. VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL. S'adresser à

Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 22 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,

No. 135, RUE DU CANAL.

Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud, M. WERLEIN offre un assortiment de plus de

200 PIANOS ET ORGUES

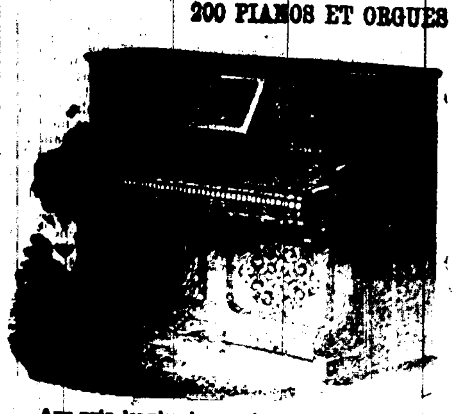

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux. Aussi—les excellents Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés. Aussi les ORGUES renommées ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes

PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.

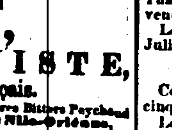

Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.

Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

19 mai—

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE,

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud

17 mai 78.—1 an. 58 rue de Chartres et 38 rue Bienville, Nlle-Orléans,

PHARMACIE DUCONGE,

30.....RUE DE CHARTRES.....30

NOUVELLE-ORLÉANS.

A. CARROUCHÉ, SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Agence pour la vente du Willon's Dysentery Remedy.

1er sept.—1 an.

VENTE DE MARCHANDISES SAISIES.

DOUANE DES ETATS-UNIS
Bureau du Collecteur
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1878.

PAR ——

Conformément aux dispositions de la Section 3077 des Statuts Révisés, approuvées le 22 juin 1874, les marchandises saisies ci-après décrites seront vendues à l'encan à l'Entrepôt No 1, Bâtiment de la Douane, SAMEDI, 10 août 1878, à onze heures du matin —

Date de la Saisie 1878.	Navires.	Marchandises	Violation de la section des Statuts Révisés.
Avril 6	Annibal.	400 Cigares	2800
" 6		7 Paquets tabac à fumer.	2800
" 12	Expounder.	12 Bouteilles eau-de-vie.	2800
" 12		12 " vin de Porto.	2800
" 15	May Eveline	6 " Rhum.	2800
" 15	Malora.	5 Chemises du Havre.	2800
" 18	Cinque Sorelle.	35 Vases de terre.	2800
" 18	Buenaventura.	12 Bouteilles eau de la Floride.	2800
" 18	Nurnberg.	20 " Genièvre.	2800
" 18		10 " Rhum.	2800
" 18		400 Cigares.	2800
" 18		24 Paquets tabac à fumer.	2800
" 18		6 " tabac à priser.	2800
" 23	Mercedes.	1 Boîte tabac à fumer.	2800
" 25	Gen. S. Marta.	26 Livres " "	2800
" 26	Bengal.	130 Cigares.	2800
" 26		24 Bouteilles eau-de-vie	2800
" 26		12 " Genièvre.	2800
Mai 7	E. B. Souder.	1 Patron de robe.	2800
" 7		48 Paquets Cigarettes.	2800
" 7		1 Bouteilles eau-de-vie.	2800
" 9	Constantia.	47 Cigares.	2800
" 9		43 Bouteilles eau-de-vie.	2800
" 9		11 " Kummel.	2800
" 13	Braunschweig.	4 Damejeannes Genièvre.	2800
" 13		27 Bouteilles Genièvre.	2800
" 13		12 " Rhum.	2800
" 15	City of New-York.	203 Cigares.	2800
" 15		30 Miroirs.	2800
" 15		3 Pistolets.	2800
" 15		64 Chemises de dessus.	2800
" 15		4 Canifs.	2800
" 15		11 Boîtes jelée de gouyave.	2800
" 15		135 Paquets cigarettes.	2800
" 20	Inconnu	3100 Cigares.	2800
" 22		700 Cigares	2872
" 27	Carrie Bertha.	945 Cigares.	2872
" 27		30 Paquets cigarettes.	2800
Juin 11	Fire Queen.	30 Pistolets.	2800
" 11		2550 Cartouches.	2800
" 11		22 Porte-monnaies.	2800
" 11		10 Chaînes de montre en cuivre.	2800
" 11		9 Parapluies en soie.	2800
" 11		24 Cravates de soie	2800
" 11		22	2800
" 11		96 Verges de soie.	2800
" 11	J. P. Macheca.	1000 Cigares.	2800
" 12	E. B. Ward Jr.	12 Bouteilles eau-de-vie.	2800
" 12		11 "	2800
" 12		8 Damejeannes de Genièvre.	2800
" 20	S. S. Day.	2440 Cigares.	2800
" 22	Louisiana.	1850 "	2800
" 22		205 Chemises en couleur.	2800
" 22		24 " blanches.	2800
" 22		37 Paniers fantaisie.	2800
" 22		29 Chemises blanches.	2800
" 22		24 " couleur.	2800
" 22		22 Parapluies de soie.	2800
" 22		2 Parasols en soie.	2800
" 22		1 Pièce de frange.	2800
" 22		1 " dentelle.	2800
" 22		400 Bouteilles Opodeldoc.	2800
" 22		8 Ombrelles en soie.	2800
" 22		1 Costumes.	2800
" 22		1 Costume d'enfant.	2800
" 22		1 Chale d'Opéra.	2800
" 22		1 Pièce de velours.	2800
" 25		1 Echarpe de soie.	2800
" 25	Jamaican.	24 Bouteilles eau-de-vie	2800
" 25		22 Châles.	2800
" 25		1000 Cigares.	2800
" 28		17 Chemises hickory.	2800
" 28		6 Costumes de laine pour hommes.	2800
" 28		4 Paires pantalons laine pour hommes	2800
" 28		1 Balle cannelle.	2800
" 28		1 Parapluie en soie.	2800
" 28	City of New York.	250 Cigares.	2800
" 28	Inconnu.	550 "	2872

23 juillet—23, 31, 10 août.

GEO. L. SMITH, Collecteur de la Douane.

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR —ET— Importateur de Draps français, de Casimirs, etc.

VIENT de transférer ses ateliers du No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Commune, entre Carondelet et St. Charles, où il se fera un véritable plaisir de servir ses anciens et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées, et profite de la circonstance pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans ses ateliers seront offerts à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donnera des leçons aux apprentis qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 13 nov—1 an.

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS —DE— ATKINSON.

EXTRAITS . . . . . SAVEUR. POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes?

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires, W. T. Creamer & Co., Chimistes, Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros, par Thos. W. G. LYON & Co., épiciers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place. 30 juin—3m—MerJA

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte plus avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont [illegible] aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

56.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS, —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest

Aux magasins bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,

12 juil 78—1 an. Nlle-Orléans.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART, Au No 42 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur.

12 fév—1an

Etat de situation semi-annuel —DU— LOUISIANA NATIONAL BANK —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes			$1,419,806 60
Bons des Etats-Unis			550,000 00
Autres bons			321,020 58
Local de la Banque et autres propriétés foncières			236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat			24,750 00
Compte de prime			16,497 90
Change américain			426,019 62
Currency		$845,916 94	
Espèces— Or	$2,612 02		
Argent	24,000 00	26,612 02	
Chèques pour le Clearing House		137,534 01	$1,006,063 97
			$4,006,169 16

PASSIF.

Capital		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Profits nets non payés		110,486 72
Billets en circulation		498,000 00
Dépôts	$1,230,769 25	
Dû à des banques et à des banquiers	966,904 19	2,197,673 44
		$4,006,169 16

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

30 juin—3t A. LURIA, Caissier.

J. VERGNOLE,

55.....Rue Decatur.....55

IMPORTATEUR DE VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. SUBA & Co. Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme spécifié le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans.

9 déc—77—1an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.....RUE BARONNE.....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD.

30 jan—1an

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE,
E. L. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9.....RUE DECATUR.....9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.

14 juil77—1an

GUIDE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

Premier District.

Ce district comprend le premier, le second et le troisième ward.

Le premier ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et la rue Thalie.

Le second ward est borné par la rue Thalie, le Mississipi, la rue Julie et l'Avenue Carrollton.

Le troisième ward est borné par la rue Julie, le Mississipi et la rue du Canal.

Second District.

Ce district comprend le quatrième, le cinquième et le sixième ward.

Le quatrième ward est borné par la rue du Canal, le Mississipi, la rue St-Louis et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le cinquième ward est borné par la rue St-Louis, le Mississipi, la rue St-Philippe et le Nouveau Chemin de la Métairie.

Le sixième ward est borné par le Nouveau Canal, le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue St-Philippe, le Mississipi, la rue de l'Esplanade, le bayou St-Jean et le lac Pontchartrain.

Troisième District.

Ce district comprend le septième, le huitième et le neuvième ward.

Le septième ward est borné par le bayou St-Jean, la rue de l'Esplanade, le Mississipi, les Champs-Elysées et le lac Pontchartrain.

Le huitième ward est borné par les Champs Elysées, le Mississipi, l'Avenue Lafayette et le lac Pontchartrain.

Le neuvième ward est borné par l'Avenue Lafayette, le Mississipi, le canal des Pécheurs, le bayou Bienvenu, le lac Borgne, le bayou Chef Menteur et le lac Pontchartrain.

Quatrième District.

Ce district comprend le dixième et le onzième ward.

Le dixième ward est borné par Felicity Road, le Mississipi et First street.

Le onzième ward est borné par First street, le Mississipi et la rue Toledano.

Cinquième District.

Ce district comprend le quinzième ward.

Le quinzième ward se compose du village d'Alger et de tout le territoire municipal sur la rive droite du Mississipi.

Sixième District.

Ce district comprend le douzième, le treizième et le quatorzième ward.

Le douzième ward est borné par la rue Toledano, le Mississipi et l'Avenue Napoléon.

Le treizième ward est borné par l'Avenue Napoléon, le Mississipi et Peters Avenue.

Le quatorzième ward est borné par Peters Avenue, le Mississipi, Lower Line de Carrollton et Washington Avenue.

Septième District.

Ce district comprend le seizième et le dix-septième ward, ou tout le village de Carrollton.

Le seizième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Lower Line Street et Carrollton Avenue.

Le dix-septième ward est borné par cette partie du village de Carrollton qui est située entre Carrollton Avenue et Upper Line street.

DRAINAGE DE LA NLLE ORLÉANS.

Le drainage ou desséchement de la Nouvelle-Orléans s'opère au moyen de quatre machines à drainage, savoir:

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE BIENVILLE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LA RUE MELPOMÈNE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE DUBLIN AVENUE.

LA MACHINE A DRAINAGE DE LONDON AVENUE.

Ces machines sont situées dans la partie inférieure de la ville, ou celle qui est la plus éloignée du Mississipi, là où il n'y a point d'habitations. Les eaux pluviales et autres descendant de la partie supérieure de la ville par les ruisseaux et les égouts s'y concentrent et sont refoulées par les roues des machines dans des canaux qui les conduisent au lac Pontchartrain.

CHEMINS DE FER.

Chicago, St-Louis & New-Orleans Rail-Road—Chemin de Jackson.

La gare, les ateliers et les autres dépendances de ce chemin sont situées dans un faubourg du premier district, au coin des rues Calliope et Magnolia. Un embranchement établi dans Triton-Walk et la rue St-Joseph relie cette gare au Dépôt de Fret qui est situé dans Front street, près du Mississipi, et à l'Ascenseur à grains (Grain Elevator)

New-Orleans and Mobile.

La gare des voyageurs est située au pied de la rue du Canal, près de la Levée. La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret est située sur la Levée, entre les rues Girod et Julie.

Morgan's Louisiana & Texas.

La gare aux marchandises ou Dépôt de Fret de cette voie est située à la Nouvelle Orléans, sur la Levée, entre les rues Girod et Lafayette.

Les wagons de voyageurs et de marchandises sont transportés par bateau à vapeur, de la rive droite du fleuve où est établi le railway, à la rive gauche, c'est-à-dire sur la Levée de la Nouvelle-Orléans, au pied de la rue Ste-Anne, et vice versâ. Cette voie, connue autrefois sous le nom de chemin de fer des Opelousas, relie Alger (rive droite) à Morgan City qui en est éloigné d'environ 80 milles. Elle a pour annexe une ligne d'excellents steamers, appartenant, comme le chemin de fer, à M. Morgan, et qui font un service régulier entre Morgan City, située sur la Baie de Brashear, et Galveston (Texas).

New Orleans & Texas Railroad

Le point de départ de ce chemin est à Westwego, sur la rive occidentale du Mississipi, à environ cinq milles de la rue du Canal. Les voyageurs se rendent à Westwego par un bateau à vapeur qui part tous les jours du pied de la rue du Canal.

La voie est terminée jusqu'à Donaldsonville: sa longueur est d'environ 70 milles. C'est un tronçon du futur chemin de fer Nouvelle-Orléans-Pacifique.

Grande route de Jackson

AVIS IMPORTANT.

LE train d'excursion du dimanche à McComb City sera suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Tous les autres trains de cette ligne partiront régulièrement comme de coutume et ne seront pas retenus.

3 août—6t Agent général des passagers. F. CHANDLER.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres du Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations ou leur présenter des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui leur seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et signera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour le renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e " M. C. T. Dugazon.
3e " M. Félix Limet.
4e " M. Pierre Pouts.
Secrétaire-Trésorier: Mr F. Laborde.

MEMBRES:

Messieurs: E. Allgeyer,	R. de Gas,
Jos. Bayle,	F. Laborde,
P. E. Bruisteur,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Grand,	L. Vallée.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procèdera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il prendra connaissance des communications reçues et réglera l'ordre des travaux ou ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau adoptera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.

ONT SIGNÉ:

Allgeyer, E., Négociant-Commissionnaire.
Albert, E., [illegible] en Chapellerie.
Aldige, P., Manufacturier.
Aldige, J., "
Bayle, Jos., Importateur.
Bercier, O., Négociant.
Berthia, J., Boucher.
Billard, H., Libraire.
Bobet, A., Négociant en merrains.
[illegible], P., Marchand-Tailleur.
[illegible], C., Négociant.
Bonnet, A., Bijoutier.
Bouvier, N., Parfumeur.
Brière, Théo., Courtier de sucre.
Brière, P., Libraire.
Bruisteur, P. E., Négociant-Importateur.
[illegible], Aug., Négociant-Commissionnaire.
Camors, J. B., Négociant-Commissionnaire.
Carrière, Antoine, "
Carrière, Olivier, "
Carrière, Emile L., "
Carrière, Charles J., "
Carrouché, A., Pharmacien-Droguiste.
[illegible], F., Marchand.
Charpaux, F., Magasin d'Instruments et Musique.
Coutin, A., Négociant-Commissionnaire.
Crabites, P., "
Couturie, Amédée, "
Chauvière, [illegible], Chapelier.
Closterman, H., Importateur d'Articles de fantaisie.
[illegible], A., Marchand de Nouveautés.
[illegible], H., Négociant.
David, Jos., Négociant-Commissionnaire.
[illegible], J., Fabricant de Tabac.
Deschamp, E., Négociant.
[illegible], A., Parfumerie.
Dubois, E., Négociant-Commissionnaire.
Dugazon, C. T., "
Delevoy, P., "
Dalpit, A., Manufacturier de Tabac.
Estéban, Paul, Président de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.
Forestier, E., Négociant-Commissionnaire.
Fournier, S., Mécanicien-Horloger.
Fourton, C., Arrimeur.
[illegible], St-Cyr, Pharmacien-Droguiste.
Gas, René de, Négociant-Commissionnaire.
Godchaux, Léon, Fabricant d'Habillements.
Grand, L., Négociant. Agent de la Compagnie Générale Transatlantique.
[illegible], F., Négociant.
Guillemet, A., Comptable.
Joubert, C., Marchandises Sèches en gros.
Jaufroid, F., Magasin de Merceries en gros.
Laborde, F., Négociant.
Lacassagne, Laurent, Négociant-Commissionnaire.
Leblanc, J., Marchand d'Habillements, fabricant.
Limet, F., Réd. en chef, Propriétaire de l'Abeille.
Lafargue, L., Libraire.
Lelong, A. A., Négociant-Commissionnaire.
[illegible], B., Marchand d'Habillements.
Lagrange, E., Hermel de, Négociant.
Laplace, B., Pharmacien.
[illegible], J., Négociant.
Maignan, Victor, Négociant-Commissionnaire.
Maylie, Wm., Prés. de la Société de Bienfaisance des Bouchers.
Médal, L., Confiseur.
Merilh, J. E., Négociant en Cuirs et Articles de Cordonnerie.
Merilh, E., Négociant-Commissionnaire.
[illegible], M., "
[illegible], M., Pharmacien.
Neyrey, A., Marchand.
Nippert, V., Importation d'Articles de fantaisie.
Nadal, M. A., Négociant.
Plassan, S., Négociant-Commissionnaire.
Pouts, Pierre, "
Queyrouze, L., Négociant.
[illegible], Jos. J., Confiseur.
Rochereau, A., Négociant-Commissionnaire.
Rouyer, C., Orfèvre.
[illegible], Jules, Négociant-Importateur.
Sarrazin, J. P., Fabricant de Tabac.
Schweitzer, J., Libraire.
[illegible], J. G., Liqueurs et Provisions.
Salomon, H., Négociant-Commissionnaire.
Schmidt, W. E., Importateur.
[illegible], Jules, Négociant-Commissionnaire.
Tujague, F., Importateur d'Articles de Modes.
[illegible], L., Importateur de Glaces et Tableaux.
Vallée, L., Courtier de Change.
Verneuil, C., Prés. de la Société d'Assistance Mutuelle de Jefferson.
Vergnole, [illegible], Négociant.
Vignes, J., Liqueurs et Provisions en gros.
Waltz, A., Négociant en Bière et Vin.

24 mars—1m

EDMOND DUBOIS,

36 - - - -rue Decatur- - - - 36

Autrefois Vieille-Levée.

En débarquement du navire Ste-Geneviève, de Bordeaux:

260 barriques Vin rouge B. P. Clairac,
18 do blanc St-Germain,
250 caisses rouge Clairac,
200 do blanc St-Germain,
10 barriques Vinaigre français, Cossat,
50 barils do do
25 caisses Poires à l'eau-de-vie,
60 barriques Vin rouge J. L. Côte de Lormont,
5 quarts et 10 huitièmes pipes Cognac Mre Castillon Jne, 1815,

A vendre par EDMOND DUBOIS, 36 rue Decatur, autrefois Vieille Levée.

2 août—6t

—:—

Le foie est roi.—Le foie est l'organe impérial de tout le système humain, attendu qu'il contrôle la vie, la santé et le bonheur de l'homme. Quand il est troublé dans ses actions propres, toutes sortes d'indispositions en sont le résultat. La digestion de la nourriture, les mouvements du cœur et du sang, l'action du cerveau et du système nerveux, sont en connexion avec les opérations du foie. Il a été prouvé avec satisfaction que le "Green's August Flower" est sans pareil pour guérir les gens affligés de dyspepsie ou de la maladie du foie, et tous les nombreux symptômes qui résultent d'un mauvais état du foie et de l'estomac. Bouteilles d'échantillon pour essayer, 10 cents. Vendu dans toutes les villes du continent occidental. Vous verrez que trois doses sont justement ce qu... vous faut.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

AVIS DE VENTE JUDICIAIRE.

DANS L'AFFAIRE DE MARIE LOUISE HAZEM vs. KLEBER HAZEM et AUTRES No. 10,042.

Sixième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

L'HABITATION HAZEM,

Une propriété de valeur renchérissant rapidement, située dans la paroisse de Jefferson, sur les côtés Est et Ouest du vieux chemin de la Métairie et voisine du Cimetière de la Métairie et du Oakland Park, à environ un demi mille du Nouveau Canal et de la limite du chemin de fer à cheval de la rue du Canal, parfaitement convenable pour l'établissement d'une vacherie ou la culture d'un verger ou d'un jardin; et convenable aussi comme résidence de campagne.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur — Bureau rue du Camp No 31—SAMEDI, 7 septembre 1878, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles de cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu par l'hon N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District paroisse d'Orléans, daté du 5 juillet 1878, et rendu dans l'affaire ci-dessus nommée, la propriété ainsi décrite:

Cette propriété de valeur et renchérissant rapidement, connue comme l'habitation Hazem, située sur le chemin de la Métairie, paroisse de Jefferson, mesurant environ trois arpents, plus ou moins, sur chaque côté du chemin de la Métairie, sur environ six arpents de profondeur côté sud, et s'étendant du côté nord jusqu'à près du lac Pontchartrain, près de 3 milles. Elle est voisine du cimetière de la Métairie Association et du Oakland Park d'un côté, et du vieux chemin de fer de Jefferson et du lac de l'autre.

Avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations sur le terrain, droits de passage, trottoirs, appartenant à la propriété. Les améliorations sur le chemin au nord de la Métairie, comprennent une maison en briques et en bois à deux étages et d'autres maisons séparées, construites en bois, de pacanier, d'oranger et autres arbres fruitiers. De l'autre côté, sud du chemin, est un cottage, en bois à un étage, etc., entouré d'une barrière de rosiers sauvages.

Une grande partie de ce morceau de terre est très bien bonifiée et le bois peut être transporté sur le marché par le canal qui la borde. Le reste est de la terre haute et riche, défrichée, cultivable, entourée et propre à toutes les cultures, surtout pour celle des légumes et des arbres fruitiers. La propriété ne saurait être surpassée pour une ferme et une retraite entre la ville et le Lac Pontchartrain. Des chemins coquillés, des lignes de chars à cheval et de chars à vapeur à proximité placent la propriété à une demi heure de distance du marché français.

Il y a dans le voisinage des fermes et les résidences permanentes de quelques uns des notables de notre ville—le Dr C. Beard, MM. H. Bonnabel, C. Boudousquie, Geo. Metairie et autres.

Pour les subdivisions et les dimensions, voir le plan. La propriété sera livrée aussitôt que les conditions de la vente auront été complétées.

Termes et conditions.—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) s'il y a procès pour recouvrer le montant des billets. Les acquéreurs devront acquitter en outre du montant de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1879. Un dépôt de dix pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant M. Amédée Ducatel, notaire.

28 juil—3, 10, 17, 24, 31 août, 7 sept.

Douzième état de situation annuel —DU— FACTOR'S AND TRADERS' Insurance Company.

37.....RUE CARONDELET.....37

Nlle-Orléans, 21 mai 1878.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1878—savoir:

Primes de l'année—		
Sur risques d'incendie	$312,704 38	
Sur risques de rivières	214,294 64	
Sur risques de mer	45,780 70	$572,779 67
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1878	85,533 00	
Primes remboursées	9,229 66	94,762 66
Montant net des primes		$478,017 01
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$55,458 [illegible]	
Sur risques de rivières	128,641 36	
Sur risques de mer	26,550 00	210,649 50
Réassurances	32,271 99	
Refactions (rebates)	14,017 32	
Taxes d'Etat et de ville	27,386 83	
Bureau des assureurs de la Nlle-Orléans	9,551 20	
Dépenses générales		
Salaires	41,575 89	
Profits et pertes	24,060 58	359,512 42
Balance		$118,504 5[illegible]
Ajoutez—intérêt, escomptes et épargnes reçus		89,629 [illegible]
		$208,134 48
A déduire—premier intérêt semi-annuel sur le capital 5 pour cent payé et le second 5 pour cent, échu		100,000 00
Bénéfice net		$108,134 48
Réserve		32,536 55
Balance à être partagée sur le montant net des primes		75,597 93

L'actif de la compagnie est comme suit:	
Encaisse	$249,921 36
Comptes en voie de recouvrement	87,091 50
Effets à recevoir, en garantie	402,131 07
Effets à recevoir, pour primes	37,993 15
Actions de banques et autres actions	208,100 15
Bons de l'Etat et Bons de la ville	195,104 72
Bons des Etats Unis	12,625 00
Bons du Masonic Grand Lodge	8,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans	2,500 00
Propriétés foncières	88,849 17
Total	$1,388,316 14

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, pardevant moi, ce 22 mai 1878. EDWARD IVY, notaire.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, un SECOND INTÉRÊT semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1878—ce qui fait DIX POUR CENT PAR AN sur le capital de la Compagnie ($1,000,000), et un DIVIDENDE, AU COMPTANT, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant ($377,989 00) de leurs primes nettes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1878.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John I. Noble,	B. F. Eshleman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. F. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. H. May,	Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin.

22 mai—1m G. W. Santell,

K[illegible]S KATHAIRON

Only 50 Cents per Bottle.

It possesses the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.

[illegible]

Woman's Glory is Her Hair.

LYON'S KATHAIRON